



municipalité de Notre-Dame-du-Portage



Volume X-Numéro 20-NOVEMBRE 2011

Mot du maire

Protection incendie

La Municipalité a avisé les municipalités membres de la Régie d'incendie Kamloup que nous ne renouvelons pas de façon automatique l'entente actuelle. Un renouvellement automatique prolonge l'entente sans modification pour trois ans à partir d'avril 2012.

Nous étudions une solution alternative de protection contre l'incendie pour mieux contrôler l'augmentation annuelle des coûts tout en respectant le schéma régional de gestion des risques en matière d'incendie que nous voulons continuer à respecter.

Avec Kamloup nous voulons revoir et améliorer la formule de partage des coûts ainsi que revoir la question reliée à la propriété des équipements.

Le conseil municipal continue son analyse et sa réflexion sur l'alternative à la régie Kamloup pour ce service important et coûteux.

Projet d'une politique familiale et démarche « Municipalité amie des aînés » MADA

Vendredi le 4 novembre, lors d'une conférence de presse tenue à Notre-Dame-du-Portage, M. Jean D'Amour a annoncé au nom de Mme James, ministre de la Famille, et de Mme Blais, ministre des Aînés, l'annonce d'une subvention de 30 400 \$ pour l'élaboration d'une politique familiale et de procéder à une démarche MADA pour la municipalité de Notre-Dame-du-Portage.

Ce projet fait partie du Plan d'actions prioritaires 2009-2013 du conseil municipal. Mme Jacqueline Poirier, conseillère municipale, est l'élue responsable pour ce projet attendu depuis plusieurs mois.

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
Jean François Lévesque, agent de développement : jeanfrancois.rural@gmail.com



DÉPÔT LÉGAL 2003
ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

Mot du maire

Érosion des berges

La direction régionale de la Sécurité civile a tenu une rencontre d'information sur leur proposition d'un cadre normatif. Les détails de ce projet seront analysés par la Municipalité. Nos commentaires seront transmis à la MRC de Rivière-du-Loup pour décembre prochain; pour janvier 2012, la MRC va transmettre à la Sécurité civile les commentaires et propositions de la région. Au début de 2012, les municipalités seront liées au cadre normatif final.

Les travaux correctifs de la route du Fleuve, nécessités par les dommages créés par la tempête des hautes marées du 6 décembre 2010 sont terminés avec la pose d'asphalte sur environ 350 mètres.

Le coût total des travaux de protection des rives et de l'asphaltage est d'environ 129 635\$. La part de la Municipalité est de l'ordre d'environ 30%.

Des travaux préventifs sont considérés par la Municipalité, en particulier pour le talus côtier du Rocher malin. Ce talus a été fragilisé par la tempête de décembre dernier. Nous avons demandé à la direction régionale de la Sécurité civile de subventionner ces travaux correctifs nécessités par la tempête de décembre dernier. En cas de refus, la Municipalité devra payer 100% de la facture des travaux de consolidation de ce talus.

Louis Vadeboncoeur, Maire

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2011 DÉPOSÉ LE 7 NOVEMBRE 2011

À chaque année, avant l'adoption du budget de la prochaine année, le maire d'une municipalité doit produire un état de situation financière pour informer les citoyens.

CRÉATION DE FONDS DE RÉSERVE DÉDIÉS

Avec le budget 2011, la municipalité a créé des fonds de réserve dédiés en prévision de dépenses importantes planifiées.

Fonds de réserve du rôle d'évaluation : en 2010 la Municipalité a déboursé 45 387\$ pour le nouveau rôle d'évaluation municipale produit par la MRC. La prochaine révision se fera en 2013. 15 000\$ par année est mis dans un fonds pour avoir tout près de 100 % de la facture de 2013.

Fonds de réserve pour un camion auto-pompe incendie. Selon le schéma régional de gestion de risques en matière d'incendie, la Municipalité doit avoir un camion auto-pompe conforme en 2014. En 2011 le coût d'un tel camion est de 300-350 000\$ selon les équipements. Avec le budget 2011, la Municipalité a commencé à mettre 25 000\$ par année dans un fonds de réserve en prévision de cet achat. L'objectif est de réduire l'emprunt pour financer son acquisition.

Fonds de réserve pour acquisition de terrains : à l'occasion la Municipalité vend des parcelles de ses terrains. Les argents de ces ventes sont mis dans un fonds de réserve pour contribuer à financer l'acquisition de terrains pour les nouveaux besoins et objectifs de la Municipalité. Au 1^{er} novembre 2011 le fonds de réserve est de 9561 \$.

Fonds de réserve pour l'usine de traitement des eaux usées du Parc de l'Amitié. À environ tous les 6/7 ans, les éléments de traitement des eaux usées du Parc de l'Amitié doivent être remplacés. La Municipalité a créé un fonds de réserve avec une contribution annuelle de 12 000\$. Ce fonds est alimenté à partir de la taxe annuelle pour le fonctionnement du réseau d'égout, taxe payée par les propriétaires du Parc de l'Amitié.

Fonds de parc Le Fonds de parc est alimenté par les contributions monétaires des promoteurs lors de lotissement de terrains. Par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les promoteurs doivent verser à la Municipalité un paiement monétaire ou transmettre des espaces verts de même valeur selon des règles de calcul déterminées par la loi. Au premier novembre le fonds de parc est de 33 148\$. Ce fonds est utilisé pour les aménagements de nos différents parcs et terrains sportifs tels le terrain de soccer de la côte de la Mer et du parc de l'Anse.

SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

En plus des argents des fonds de réserve, la Municipalité se doit de générer un surplus accumulé non affecté pour faire face à des dépenses courantes ou imprévues. Au 31 décembre 2010, le surplus accumulé était de 55 101 \$.

En 2010, la Municipalité a payé les glissières de sécurité de la côte de l'Église au coût de 38 395\$ et la part de la Municipalité était de 30 000\$ pour les travaux nécessaires réalisés en 2010 suite à la tempête des hautes marées de décembre dernier. L'objectif est d'augmenter le surplus accumulé à une valeur supérieure à 125 000\$ pour faire face aux futurs imprévus.

CORPORATION PORTAGEOISE DE DÉVELOPPEMENT

En 2011, la Municipalité a accordé une contribution de 4 000\$ à la nouvelle Corporation portageoise de développement. La Municipalité a conclu une entente avec la Corporation communautaire du KRTB pour se doter d'un agent rural de développement au service des citoyens du Portage et de la Corporation portageoise de développement. L'entente 2011 avec la Corporation communautaire du KRTB est de 5 500\$ pour une contribution de 2 jours par semaine. La contribution de la Municipalité correspond au tiers des coûts d'un agent rural de développement.

AQUEDUC ET ÉGOUT DU SECTEUR DU PARC DE L'AMITIÉ

Les travaux des réseaux d'égout et d'aqueduc du secteur du Parc de l'Amitié sont terminés, incluant les correctifs demandés. Ces travaux sont financés à long terme par une subvention du ministère des Affaires municipales de 1 617 261\$ (emprunt sur 10 ans remboursé par le gouvernement québécois) et par la Municipalité avec un emprunt sur 20 ans au montant de 271 039\$ pour un total de 1 899 200\$. La responsabilité monétaire de la municipalité est de 271 039 \$. Au 31 décembre 2011, le solde de l'emprunt de la municipalité sera de 1 737 300\$.

Avec la collaboration de la Ville de Rivière-du-Loup, la Municipalité va réaliser des travaux d'interconnection entre le réseau d'aqueduc de RDL et notre réseau. Une conduite de 6 pouces (150mm) remplacera la conduite actuelle de 2 ½ pouces (60mm) afin de rendre fonctionnelles les poteaux incendie du Parc de l'Amitié. Les travaux débiteront le 14 novembre prochain.

SITE DE DÉPÔT

Tel que décidé en 2009 par le conseil municipal, la Municipalité a terminé la fermeture du site de dépôt situé à l'arrière de l'édifice municipal (benne rouge, pneus, produits recyclables) et a continué d'opérer le site de dépôt de la côte de la Mer pour les feuilles, les résidus verts et les branches.

En conséquence, la Municipalité a ajouté deux jours de collecte spéciale des gros morceaux pour un total de trois collectes (mai, juin, septembre). Cette décision a amené une diminution des coûts de 14 847\$ par année en plus des coûts évités de 55 000\$ selon Co-Éco pour un aménagement règlementaire d'un écocentre sur la côte de la Mer ainsi que le coût annuel d'opération d'un tel site. De plus, la Municipalité paie déjà une quote-part de 14 308\$ pour les trois écocentres de la MRC de RDL dont celui situé à Rivière-du-Loup (rue Delage) disponible aux citoyens de Notre-Dame-du-Portage.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Jusqu'en 2010, la Municipalité offrait un service d'achat de groupe volontaire pour la vidange de fosses septiques. Les coûts individuels étaient alors facturés aux propriétaires concernés.

À partir de 2011, la Municipalité a mis en place un programme pour la gestion de vidange de toutes les fosses septiques sur son territoire pour s'assurer du respect du règlement Q2-R22 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs MDDEP. Les municipalités ont la responsabilité de faire respecter ce règlement.

L'année 2011 a donc été l'occasion de faire un état de situation de tous les types d'installation de Notre-Dame-du-Portage. Les coûts de ce programme municipal ont été tarifés par règlement et récupérés par une taxe générale dédiée de 101.50\$ par année (résidence permanente) et de 55.75\$ par année (résidence saisonnière).

ÉTAT DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2011

Au 31 décembre 2011, la Municipalité aura une dette à court terme de 27 000\$ pour l'achat du terrain d'un puits municipal avec une échéance au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2011, la Municipalité aura une dette à long terme de 1 737 300\$ initiée en 2010 pour financer les travaux d'aqueduc et d'égout du secteur de Parc de l'Amitié. La subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) est un emprunt de 1 617 261\$ sur 10 ans et payé par le gouvernement québécois; au 31 décembre le solde sera de 1 477 094\$. La part de la Municipalité de 271 039\$ est financée par un emprunt sur 20 ans. Au 31 décembre le solde sera de 260 286 \$. S'ajoutera en 2012 un emprunt à long terme avec un échéancier de 5 ans pour la rénovation de l'édifice municipal : cet emprunt sera de l'ordre de 90,000\$. Le total exact sera connu au début de 2012 lorsque toutes les factures seront payées.

Emprunts à long terme sous la responsabilité de la Municipalité (terrain, Parc de l'Amitié) comparaison des années 2010 et 2011.

Emprunts à long terme (Soldes emprunts au 31 décembre 2011)			
	Année 2010	Année 2011	Montants empruntés
Réseau Parc de l'Amitié	1 888 300.00 \$	1 737 300.00 \$	1 888 300.00 \$
Terrain côte de la Mer	53 900.00 \$	27 600.00 \$	125 600.00 \$
Total	1 942 200.00 \$	1 764 900.00 \$	

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ANNÉE 2011

Déneigement des routes	J.S. Construction (3 ans)	272 736.45\$
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	MFQ	155 150.00\$
MRC de Rivière-du-Loup (quotes-parts)	MRC	138 904.00\$
Régie incendie Kamloup	Kamloup	73 132.00\$
Travaux de rénovation de l'édifice municipal	Marcel Charest et fils	70 900.00\$
Collecte des ordures et résidus recyclables	Alain Deschênes	30 881.25\$
Vidange des fosses septiques	Campor	49 873.00\$
Plans et devis pour le projet d'aqueduc central	Roche	22 000.00\$ au 31 octobre 2011
Enfouissement des ordures au let de RDL	Ville RDL	22 539,44\$ au 31 octobre 2011

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000\$ ANNÉE 2011

	FOURNISSEUR	MONTANT
Architectes pour le projet de bibliothèque	Lebel & Goulet	8 800.00\$
Architectes pour l'édifice municipal (au 1er novembre 2011)	Carl Charron	6 540.00\$
Location du photocopieur	Services Financiers De Lage Landen	3 362.68\$
Emprunt du camion pick-up	CFE Desjardins	22 900.00\$
Contrat de déneigement avec Multiservices	Norbert Lapointe	8 544.40\$
Contrat de déneigement Parc de l'Amitié	Léopold Lapointe	5 750.00\$
Contrat avec Ruralys (caractérisation des paysages)	Ruralys	5 000.00\$
Glissière de sécurité du Chemin du Lac	Ent. Remy Charest	17 146.71\$
Notaire pour la réfection de la rue Bérubé	Côté, Ouellet, Thivierge	Facture à venir
Cartographie des différentes recherches d'eau potable	Laboratoire d'expertise RDL	2 081,80\$
Corporation de développement communautaire	CDC	5 500.00\$
Gravelage de la rue Ile aux Lièvres	Bourgoin & Dickner	25 065.78\$
Traitement des résidus recyclables au 31 décembre 2011	Société VIA	3 174.06\$
Asphaltage de la route du Fleuve (érosion)	BML	22 215.00\$

Taxe foncière générale	0,75\$ du 100\$ de la valeur de l'évaluation foncière
Richesse foncière uniformisée (RFU) :	155 927 606.00\$
Taxe pour la vidange des fosses septiques :	101.50\$ résidence permanente 55.75\$ par résidence saisonnière
Taxe pour la gestion des matières résiduelles	112.25 \$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2011

Postes	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 227.09\$	2 613.48\$	7 840.57\$
Membre du conseil des élus de la MRC			3 210.10\$
Conseiller	1 740.60\$	870.72\$	2 611.32\$

CONCLUSION

La situation financière de Notre-Dame-du-Portage est saine. Dans l'Info-Portage du mois d'avril 2011, par des tableaux comparatifs, nous avons montré que le niveau de la dette à long terme de la Municipalité est très raisonnable. La création de fonds de réserve dédiés va nous aider à contrôler l'évolution de la dette à long terme en permettant de payer comptant en tout ou en partie importante des dépenses du Plan triennal des immobilisations.

De plus, nous allons continuer à apporter une attention rigoureuse à notre niveau de dépenses d'opération et d'immobilisation afin de faire face de façon responsable aux engagements financiers pour 2012 tel que le projet d'aqueduc central, l'érosion des berges, le projet de bibliothèque, les mesures du plan d'urgence municipal, l'entretien de nos infrastructures et édifices municipaux comme le Chalet des sports, le bâtiment de la piscine, la rue Bérubé et autres travaux de voirie.

Urbanisme et environnement

CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité est à la recherche de membre pour combler 3 postes au sein du comité consultatif d'urbanisme. Si vous êtes intéressés à poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae avec une lettre de présentation avant le 29 novembre 2011 par courrier au 560, route de la Montagne ou par courriel à : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

Depuis septembre, la Municipalité a réalisé plusieurs travaux liés à la sécurité, à l'entretien et à l'amélioration de ses infrastructures :

- Glissières de sécurité au pont du chemin du Lac (photo 1);
- Toiture, isolation, ventilation et parement extérieur en bois de l'édifice municipal (photo 2);
- Drainage pluvial de surface pour la rue Parc de l'Amitié;
- Asphaltage sur la route du Fleuve nécessité par les bris causés par la tempête des hautes marées de décembre 2010 (photo 3);
- Gravelage de la rue de l'Île-aux-Lièvres, du secteur des Îles;
- Installation d'une canalisation de 150 millimètres (6 pouces) entre le réseau d'aqueduc de RDL et celui de Notre-Dame-du-Portage du secteur du Parc de l'Amitié.



À L'APPROCHE DE L'HIVER, VOICI UN RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT.

Le règlement no 99-19-203 stipule à l'article 9 que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du **1er novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre 23h et 6 h du matin.

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN TANT QU'USAGE COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans la cour arrière ou latérale, et localisés à plus de 2 mètres des lignes arrières et latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.

Le bois de chauffage doit être proprement cordé et empilé dans les cours arrières ou latérales, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrières et latérales du terrain. L'empilage ne doit pas dépasser 1,5 mètre de hauteur.

BALISES HIVERNALES:

Lorsque vous installez vos abris et/ou balises hivernales, n'oubliez pas de garder une distance d'au moins 1,5 mètre de l'emprise de la route. Cela évitera que les opérations de déneigement les endommagent.

ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE :

Depuis le 15 octobre, les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans la Municipalité, et ce jusqu'au 1er mai 2012. Par contre, quelques conditions s'appliquent afin de respecter convenablement le règlement municipal.

- Ils doivent être sur un terrain où il y a un bâtiment principal;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès au stationnement;
- Vous devez respecter une distance de 1,5 mètre entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou de la partie de la rue déneigée;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints. L'usage de polyéthylène ou autres matériaux similaires est prohibé;
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Pour toute information au sujet des règlements et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca

Urbanisme et environnement

Important

À NOTER que le site de dépôt situé au 220, côte de la Mer, de même que l'écocentre du 100, rue Delage à Rivière-du-Loup sont fermés pour la saison hivernale.

Communiqué



POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS)



Notre-Dame-du-Portage reçoit une subvention de 24 000\$ pour l'élaboration d'une politique familiale et pour la réalisation d'une démarche Municipalité amie des aînés, MADA. Cette subvention s'ajoute un soutien technique de 30 heures correspondant à une valeur de 6 400\$.

M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse tenue le vendredi 4 novembre dernier au Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage.

M. Jean D'amour a fait cette annonce au nom de la ministre de la Famille, Mme Yolande James, de la ministre responsable des aînés, Mme Marguerite Blais et du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard.

En 2009, le conseil municipal, dans son plan d'actions prioritaires, avait inscrit le projet d'une politique familiale ainsi que la réalisation d'une démarche MADA. Depuis le début, Mme Jacqueline Poirier, conseillère municipale, pilote ces deux projets et verra à leur réalisation.

Pour ces deux projets la Municipalité va compter sur plusieurs partenaires déjà impliqués à Notre-Dame-du-Portage : le comité Envol des aînés, le conseil d'établissement de l'École, le comité de la bibliothèque municipale, le comité de loisirs de la municipalité, l'organisme Patrimoine et Culture du Portage, le conseil de la Fabrique de la paroisse, les garderies familiales, la Corporation portageoise de développement, les pompiers de la caserne de Notre-Dame-du-Portage avec leurs activités communautaires bénévoles, ainsi qu'avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries avec son programme PAIR, la Sûreté du Québec, le projet régional TRIP travail de rue avec intervention préventive.

Le maillage de toutes ces forces vives de Notre-Dame-du-Portage est un bon présage de la future politique familiale du Portage et la réalisation de la démarche MADA. Dès qu'elles seront connues, leurs priorités seront intégrées au plan d'actions prioritaires du conseil municipal.

Louis Vadeboncoeur, maire

Communiqué

OFFRE D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL—CHALET DES SPORTS HIVER 2011-2012

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est à la recherche d'une personne pour travailler à temps partiel 20 heures en tant que préposé au Chalet des sports durant la période hivernale. Ce centre regroupe une patinoire, une piste de ski de fond et de raquettes et une glissade sur chambre à air.

Tâches:

- Effectuer le déneigement de la patinoire, de la glissade et de tous les accès;
- Assurer la surveillance à la glissade, à la patinoire et à l'intérieur du Chalet des sports;
- Appliquer les règlements de fonctionnement aux différentes activités;
- Veiller à la propreté à l'intérieur et à l'extérieur;
- Arroser la patinoire;
- Accueillir et informer la clientèle;
- Gestion de la billetterie et du casse-croûte;
- Compléter les rapports d'activités.

HORAIRE : De la mi-décembre 2011 à la mi-mars 2011 (selon la température).

Si vous êtes intéressé, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le

28 novembre 2011 par courriel à directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca ou par la poste au 560, route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage, G0L1Y0

Loisirs et culture

LES VENDREDIS FOUS! FOUS! FOUS!
SONT DE RETOUR.....!!!



Cette année, les vendredis fous ! Fous ! Fous ! Ont pris une tournure différente. Et oui, les activités se dérouleront dans le gymnase de l'école primaire de Notre-Dame-du-Portage.

**Les activités seront à caractère sportifs, éducatifs
et très diversifiées.**

1,00\$ seulement pour 1 h 30 d'activité

Le 18 novembre de 18 h 30 à 20 h 00 :

Nous mettrons à la disponibilité des jeunes tout le matériel nécessaire pour **BOUGER !!!!**

Pour tout information, contactez-moi : Keven Lagacé, coordonnateur des loisirs au **418-862-9163** ou par courriel à loisirs@notre-dame-du-portage.ca

Communiqué

TOURNÉE DE CONSULTATION DE SOLIDARITÉ RURALE « TANT VAUT LE VILLAGE, TANT VAUT LE PAYS »

Solidarité rurale du Québec a débuté sa tournée québécoise de consultation à Saint-Cyprien, le 13 octobre dernier. Le but de cette consultation est de préparer un avis pour le renouvellement de la politique nationale de la ruralité 2007-2014. De cette Politique découle, entre autres, l'allocation de budget régional appelé « pacte rural ».

La consultation porte sur les voies d'avenir suivantes pour habiter, développer, desservir et s'appropriier nos territoires

Les services de proximités :

La caisse, la poste, l'épicerie, l'école du village, ces services sont essentiels à la vitalité de nos milieux ruraux. Cependant, les nouvelles avancées technologiques de l'ère numérique, la prolifération de nouvelles formes de concurrence et la démographie (vieillissante, migration, etc) entraînent une reconfiguration de ces services.

L'éducation :

Facteur d'épanouissement des individus, de développement économique et culturel des communautés, l'éducation est une des pierres d'assise sur laquelle les milieux peuvent bâtir l'avenir. Que ce soit par la formation de main d'œuvre ou par le développement d'expertises uniques, les commissions scolaires, cégeps et universités peuvent profondément influencer le développement des milieux.

Les ressources naturelles, l'énergie verte et le transport :

Parmi le lot de bouleversements qui touchent le monde, les enjeux relatifs à l'énergie et aux ressources naturelles sont sans doute ceux qui interpellent le plus le monde rural. Tant parce qu'ils constituent une occasion de s'imposer pour prendre en main son développement et ses retombées, que parce qu'ils interpellent tout le mode vie rural, notamment en ce qui concerne les transports.

La relève :

Retraite des forces vives des milieux, retour aux sources des baby-boomers, installation de jeunes famille, le monde rural change. Cependant, une pénurie de main d'œuvre est toujours au programme des milieux ruraux et 80% des immigrants choisissent toujours la Métropole et ses couronnes.

La Politique nationale de la ruralité 2007-2014 utilise plusieurs outils pour atteindre ses objectifs :

1. La 2^{ième} génération des pactes ruraux : entente conclue entre le gouvernement et les MRC. Une enveloppe budgétaire est rattachée au pacte rural. C'est un outil territorial, décentralisé, axé sur la mobilisation et la concertation des forces vives des milieux au service des communautés
2. Le réseau des agents de développement rural : composé de 136 agents indispensables dans le processus de prise en charge par le milieu, tant sur le plan de l'animation que de l'accompagnement.
3. La modulation des politiques et programmes gouvernementaux : vise à s'assurer que les ministères et les organismes gouvernementaux tiendront compte des spécificités des territoires ruraux lors de la préparation de politiques ou de programmes.
4. Les groupes de travail : groupes de réflexion chargés d'étudier des voies d'avenir pour le monde rural et de proposer des stratégies en ce sens.
5. Les laboratoires ruraux : projets pilotes pouvant être menés sur six ans sur des voies d'avenir pour le monde rural.
6. Les produits de spécialités : soutien financier à la création de produits originaux en milieu rural.

Pour en savoir davantage, consultez Solidarité rurale du Québec par téléphone, 819-293-6825 ou par courriel à : srq@solidarité-rurale.qc.ca

Source : Solidarité rurale du Québec

Communiqué

Record de participation à la 3^{ème} édition de la Course du Portageur

Plus de 275 personnes ont participé à la 3^{ème} édition de la course du Portageur le dimanche 6 novembre dernier, soit plus du double de l'année précédente.

Le soleil était encore au rendez-vous cette année et l'objectif du comité organisateur qui est de créer un événement familial pour sa communauté a largement été atteint. En effet, c'est plus de 23 enfants de notre municipalité qui ont participé au 1 km, dont plusieurs accompagnés de leurs parents et grands-parents, 41 Portageois au 5 km et 9 Portageois au 10 km. C'est donc plus de 75 Portageois et Portageoises qui ont pris part aux différentes épreuves de la journée !

Plusieurs personnes de notre municipalité se sont démarquées lors de cette journée. Gabrielle Gougoux et Xavier Pettigrew ont remporté le 1 km dans leur catégorie, de même qu'Anne-Sophie Czech au 5 km. À noter, la performance de Béatrice St-Pierre et de Raymond Thibault au 10 km, ainsi que Justine Czech qui a réalisé le 5 km âgée seulement de 10 ans !

Les organisateurs désirent remercier tous les bénévoles pour leur précieuse implication, la participation des jeunes de l'école primaire de Notre-dame-du-Portage ainsi qu'à leurs généreux commanditaires : Premier Tech, Ciel-FM, Fillion sports, Provigo Viel-Mailloux, Auberge du Portage, Rona Camille Dumais, Pharmacie Familiprix Martial Dufour, Clinique dentaire Dany Mcneil, Restaurant St-Hubert de Rivière-du-loup, Restaurant les Jardins de Lotus, Roche ltée Groupe-conseil, Collin-Dubé électricien et Électronique Mercier. Un merci à nos partenaires : Municipalité de Notre-Dame-du-Portage, la Corporation portageoise de développement, la régie Kamloup, les étudiantes en technique de garde du Cégep de Rivière-du-loup et en *soins préhospitaliers d'urgence* ainsi qu'Estelle Dupont directrice de l'école primaire. À l'an prochain!



Le comité organisateur : Annik Lavoie, Diane April, Mathieu Lemieux et Pascale Brouillette

Communiqué

Les auteurs Sergine Desjardins et Pierre Landry

au Musée du Bas-Saint-Laurent

Le dimanche 27 novembre, 14 h



Dans le cadre de l'exposition *Odette Drapeau, artiste du livre*, le Musée du Bas-Saint-Laurent propose de belles rencontres en compagnie d'auteurs du Bas-Saint-Laurent. Sergine Desjardins vous fera découvrir l'histoire de Robertine Barry, la première femme journaliste canadienne-française, originaire de L'Isle-Verte. Tandis que Pierre Landry vous entretiendra de certaines légendes de Notre-Dame-du-Portage et donnera lecture d'extraits des savoureuses chroniques d'Arthur Buies portant sur le Cacouna d'autrefois.

L'activité se tiendra au Musée du Bas-Saint-Laurent le dimanche 27 novembre à 14 heures.

Une visite guidée de l'exposition *Odette Drapeau, artiste du livre* vous sera également offerte.

Pour information, communiquez avec Véronique Gauvin au 418 862-7547 poste 1026 ou par courriel au v.gauvin@mbsl.qc.ca

Contribution volontaire. Le Musée du Bas-Saint-Laurent est situé au 300, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup.



*Une initiative des partenaires du comité
Abus, jamais plus... pour une retraite sereine*

Vous êtes préoccupé(e) par la question de la maltraitance et des abus envers les aîné(e)s?

Vous occupez une place significative dans la vie d'un(e) aîné(e), vous êtes vous-même un(e) aîné(e) ou vous êtes préoccupé(e) par la question?

Une formation **GRATUITE** est **disponible dans votre localité**. Cette formation porte sur la prévention, le dépistage et les ressources d'aide en matière de maltraitance des personnes âgées. Le but est de déployer un réseau de vigiles bénévoles afin d'accroître la sécurité des personnes âgées, de mieux les informer sur leurs droits et de lutter contre les préjugés dont elles pourraient être victimes.

Des groupes ne dépassant pas 12 personnes seront formés, selon la demande. Lorsqu'un nombre suffisant de personnes sera réuni, des formations de jour ou de soir seront offertes. Vous voulez prendre part à cette démarche collective afin de contrer les abus envers les aînés? Informez-vous auprès de **Karine Pelletier**, chargée de projet en Vigilance sociale au **418-551-1251** ou à: abusjamaisplusrdl@hotmail.ca

Communiqué

Fabrique de Notre-Dame-du-Portage
531, route-du-Fleuve
Notre-Dame-du-Portage (Qc)
G0L 1Y0
Courriel : ndportage@videotron.ca

« Chantons Noël » Un avant-goût de Noël en musique

Le **4 décembre prochain**, à **14h00**, il y aura un *concert de Noël* à l'église de Notre-Dame-du-Portage.

Ce concert sera donné par **Le Chœur du Kamouraska**. Cet ensemble, sous la direction de M. Marcel Migneault, regroupe de 25 à 30 choristes (voix mixtes) qui proviennent de la région, de Rivière-du-Loup à Saint-Jean-Port-Joli. Vous entendrez une belle variété de chants de Noël. Venez vous mettre dans l'ambiance de Noël, quelques semaines à l'avance! Il y en aura pour tous les goûts.

Des **billets** sont en vente auprès des marguilliers et au presbytère : **10 \$ pour les adultes, gratuit pour les enfants de 12 ans et moins**. Nous vous attendons en grand nombre. Ce spectacle est au profit de la Fabrique de notre paroisse.

Le Conseil de Fabrique

CONSEIL DE LA FABRIQUE : LA « COLLECTE DE LA CAPITATION »

Pour plusieurs, un « Merci »

La « Collecte de la capitation » est en cours depuis plus de deux mois. Le Conseil de la Fabrique veut dire un « **Grand Merci** » à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu en contribuant à notre campagne annuelle de financement. Ce soutien financier est nécessaire pour poursuivre la mission pastorale de la paroisse (prière et célébration, formation à la vie chrétienne, fraternité et engagement) et assurer l'entretien de nos édifices. À tous nos généreux donateurs, nous tenons à dire ce « **Merci** » pour votre générosité.

Pour d'autres, un « Rappel »

Pour ceux et celles qui auraient omis de faire leur remise, nous faisons un rappel. Le soutien financier de tous les paroissiens et paroissiennes est nécessaire pour équilibrer les finances de la Fabrique rendues plus précaires au fil des ans. Si vous avez omis de le faire, nous réitérons notre geste de la main tendue. Il est toujours temps d'apporter votre collaboration. Faites-nous parvenir votre remise par la poste ou déposez-la lors de la quête dominicale (dans une enveloppe fermée) ou au presbytère directement ou par le passe-lettre. Nous vous en remercions à l'avance.

Ghislaine Boucher
Présidente du Conseil de la Fabrique

Abbé Odilon Hudon, ptre

N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.



418-860-4128

**PROFS À
DOMICILE**
BAS-SAINT-LAURENT

Le coup de pouce qui fait la différence !

COURRIEL : profsadomicile@videotron.ca
SITE WEB : www.profsadomicilebsl.com



Petites annonces



CHAT PERDU ET RETROUVÉ

À ceux et celles que ça intéresse, j'ai retrouvé mon petit chat tigré à 3 pattes. Je remercie les personnes qui ont été sensibles à ce message.

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

OFFRE DE SERVICE

Vous êtes à la recherche de quelqu'un pour faire de l'entretien ménager, de la cuisine ou encore pour s'occuper de vos tout-petits, je suis la personne qu'il vous faut. Peux fournir des références. Contactez-moi au 418-605-0574 ou 418-551-3090

OFFRE DE SERVICE

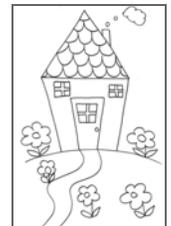
Bonjour! Je m'appelle Alexandra Bouillon, j'ai 13 ans et je suis en secondaire 2. Je vous offre mes services pour garder vos enfants. J'ai suivi mon cours de gardienne avertie et je vais suivre mon cours de RCR cette année. J'ai déjà gardé des enfants. Vous pouvez m'appeler au 418-816-0855 et il me fera plaisir de garder vos enfants!



À LOUER

MAISON À LOUER - Début janvier à fin juin 2012

Située sur la route de la Montagne, près du centre du village. Idéale pour une famille : 3 chambres à coucher et 1 chambre d'amis, 2 salles de bain. 950\$ par mois, meublée, câble, téléphone vidéotron et internet haute-vitesse compris. Électricité et interurbain en sus. Contactez Rachel Berthiaume au **418-863-4534** ou par courriel : rachelbert@videotron.ca



OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager. Je suis disponible soit à la semaine ou au quinze jours selon vos besoins. Pour renseignements, contactez-moi au 418-862-0147.



À VENDRE :

Pour salle de bain :

- **toilette 45 \$** (négociable)
- **lavabo blanc oval** et robinetterie 25\$.

Idéal pour sous-sol ou chalet. Contactez-moi au 418-862-0147.





Petites annonces



Pianos

Accordement, évaluation,
restauration et recyclage.

Récupère bois nobles et cuir d'ameublement.
Fabrication de petits meubles originaux.

Victor Pelletier, facteur de piano
St-Alexandre de Kamouraska • 418 495-2298

NOUVELLE COIFFEUSE, BIENTOT DIPLOMÉE et NATIVE DE SAINT-ANTONIN

Venez me rencontrer chez Coiffure Graffiti
situé au 47 rue Amyot à Rivière-du-Loup



Disponible le jeudi soir et les
vendredi, samedi et dimanche
en journée jusqu'en janvier.
Par la suite, je serai disponible
tous les jours.

SERVICES ET SOINS OFFERTS :

- Coupe pour homme et femme
- Mise en plis
- Coloration etc...



Vous pouvez me rejoindre :

Marie-Pier Beaulieu
418 867-8026 (poste 2)
418 867-1289 rés.

Au plaisir de vous rencontrer!



Sûreté du Québec :
911
310-4141
Cellulaire : *4141
418-862-9191



Cours d'informatique à votre domicile:

Profs à domicile Bas Saint-Laurent peut
vous offrir l'occasion rêver d'apprendre un
peu plus sur votre ordinateur et cela dans
le confort de votre foyer et à votre rythme.
Informez-vous dès maintenant à Jacqueline
Poirier, 418-860-4128 et visitez
<http://www.profsadomicilebsl.com>

Bibliothèque municipale



Heures d'ouverture

Lundi : 13h00 à 15h30

Mardi : 13h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Entrée : porte centrale de l'école

Bénévole(s)

- Mme Jacinthe Leblanc, responsable
- M. Louis Vadeboncoeur, représentant municipal
- Mme Céline Bellefleur
- Mme Nicole Buisnière
- Mme Monique Dickner
- Mme Sonia Landry
- Mme Diane Joly
- Mme Lisette Lepage
- Mme Madeline Lepage
- M. Aubert Ouellet
- Mme Francine Pelletier
- M. Jean-Guy Pelletier



Patrimoine et Culture



La pêche à l'éperlan... à l'eau!

Malheureusement Mère Nature n'était pas de notre bord samedi le 15 octobre, Jour de l'éperlan... ce n'était pas l'eau qui nous a empêché mais le vent qui était de la partie... et pourtant nous ne l'avions pas particulièrement invité. Blagues à part, l'équipe s'était levée de bon matin, fin prête pour aller à la récolte de sangsues. Et c'est au bout du quai que nous avons dû nous rendre à l'évidence et annuler cette journée. Nous nous en excusons auprès de celles et ceux qui se sont présentés tout au long de la journée.

Merci à l'équipe. Sur la photo, les braves du matin : Hélène St-Pierre, Denis Rioux, Jean-Guy Boucher, Xavier Côté-Talbot, Isabelle Côté, Paul Bossé et Aubert Ouellet. Merci également aux autres membres du comité Lucie Plante, Hélène Roussel, Céline Brousseau et André Michaud. Merci aussi à Guy Verrault, Jacqueline Poirier, Sylvie Migneault, Daniel Malenfant, Pépita Ros Navas, Jean-Pierre Labonté qui devaient se joindre à nous dans la journée. Merci à la Municipalité qui nous avait gentiment préparé les équipements, garder le ponton, aider à la promotion.

À l'année prochaine !
Suzette de Rome
Pour l'équipe de culture de
Patrimoine et Culture du Portage



À l'an poissain

MARCHÉ DE NOËL

Voici les dates des marchés de Noël qui se tiendront près de chez-vous. Encouragez vos artisans!

12-13 NOVEMBRE À LA MAISON DU NOTAIRE À TROIS-PISTOLES :

Samedi et dimanche de 9h30 à 17h

24-25-26 NOVEMBRE À LA COUR DE CIRCUIT À L'ISLE-VERTE :

Vendredi 16h à 21h, samedi 10h à 17h, dim. 10h à 17h30

Au plaisir de vous y rencontrer!

MARIE DIAMENT



Dîner de Noël 2011 de L'Envol des aînés

Le comité de l'Envol des aînés vous invite à son dîner de Noël, le mercredi 14 décembre 2011 à 11h30 à la salle Gilles Moreau du Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage.

Les personnes intéressées à se procurer leur carte d'entrée pour le dîner (15\$ par personne), peuvent contacter mesdames Solange Dickner au **418-862-4432** et Ghislaine Larouche au **418-862-3832**



Les mots du Portage no 4

C.E. MORTUREUX était un traducteur en chef au Ministère fédéral de l'agriculture à Ottawa. Il est connu comme le pivot du «Ottawa Ski Club» dont il a été le président de 1919 à 1947. Dès les années 1910, ce club a ouvert des pistes de ski de fond dans les collines de l'Outaouais et est ainsi à l'origine du Parc de la Gatineau avec le Camp Fortune. C.E. Mortureux est décédé en 1947. Le texte suivant montre qu'il a séjourné à Notre-Dame-du-Portage.

LA PLAINTÉ ÉTERNELLE DU PAYSAN

Bravant le « Suroit » qui soufflait en tempête ce jour-là, j'avais arpenté sur toute sa longueur l'étroite grève rocailleuse qui borde le rivage de Notre-Dame-du-Portage, où mouettes et goélands, s'appelant avec des cris plaintifs, viennent disputer aux marées les miettes tombées des tables des nombreux hôtels de la plage. La mer montait : une lagune à demi remplie d'eau salée me barrait la voie. Franchissant le talus herbeux qui m'en séparait, je rejoignis à quelques pas de là la grande route nationale où défilaient, en procession ininterrompue, les autos – les « machines » comme on les appelait ici – lancées « à tombeau » ouvert vers la terre promise de la Gaspésie. De l'autre côté de la route, à côté d'un poste d'essence, un chemin montant s'offrait à ma vue. Je le pris, et me trouvai, après un quart d'heure d'ascension, sur le sommet de la haute colline schisteuse qui borde au sud la route nationale. Là, je m'arrêtai un moment pour reprendre haleine et jouir du panorama qui se déroulait de tous côtés. Au nord, l'immense Saint-Laurent, cette « mer qui marche », battant de ses flots aux tons glauques, verdâtres ou bleuâtres, suivant les effets de la lumière, les trois îlots des Pèlerins dont les bords escarpés se devinaient sous un manteau de verdure, et à la limite de l'horizon, la ligne bleue des Laurentides, où s'irradiaient les feux de soleil couchant. Au sud, une vaste plaine, parsemée de pâturages, de bois et de champs cultivés, s'étagait en ondulations successives jusqu'aux verdoyants contreforts des Appalaches.

Un autre quart d'heure de marche dans la vallée m'amena en vue d'une maison, ou plutôt maisonnette, toute blanche, campée sur une butte et entourée d'un jardin potager fort bien tenu, ma foi. Construite en grosses pièces de bois équarri, se dessinant sous la couche de chaux qui les recouvrait, cette habitation paraissait à l'épreuve du temps. Le toit s'incurvait aux bords en ces courbes gracieuses que l'on ne voit plus guère que dans les anciennes parties du Québec. Au pied de la butte, s'étendant à perte de vue, un immense champ d'avoine, une avoine haute, forte, drue, touffue, lourdement chargée de grappes d'épillets, une mer de verdure jaunissante, débordant de toutes parts, montant à l'assaut des pagées de clôture qui l'enfermaient, Je fus émerveillé de la richesse de cette moisson, mais je me rappelai que ce pays au bas de Québec avait été autrefois, avant d'être supplanté en cela par l'Ouest, le grenier de blé de l'Est du Canada.

Curieux de connaître le maître de céans, je montai la pente conduisant à la maison et frappai à la porte. Une vieille m'ouvrit, une bonne vieille, encore très alerte, à figure rouge comme une pomme d'api, presque sans rides, éclatante de jeunesse sous ses cheveux blancs. Elle était seule, toute la famille étant encore aux champs à cette heure avancée. Les salutations échangées, elle m'invita à entrer ou plutôt à « rentrer » comme disent nos habitants. Je fus tout de suite séduit par le charme de ce lieu. L'intérieur, d'une propreté de mise, fleurait bon la terre des champs. Le plancher, fraîchement peinturé, en jaune brillant, était recouvert de catalogues aux vives couleurs et les murs tapissés de tableaux tissés en laine du pays. Parlant cette langue légèrement archi pittoresque et savoureuse, ce français des gens du bas du fleuve, omettant parfois les négations pour que les mots coulent plus vite, la bonne vieille me demanda si je viens de loin.. Quand elle sut que j'arrivais d'Ottawa, elle s'écria d'un ton malicieux : « Ah le pays des taxeurs et des parlements. Vous seriez-vous le Premier Ministre par hasard? Sur l'assurance que je me pressai de lui donner que je n'avais pas cet honneur et que je n'étais pour rien dans l'imposition des taxes, dont je souffrais autant qu'elle, elle reprit : « Ce n'est pas qu'on souffre beaucoup, on ne fait pas beaucoup d'argent par ici mais les rapports prennent ben du temps ». Je fus tout à fait de son avis. « Où conduit ce chemin, lui demandai-je? – À la station de chemin de fer, dit-elle à dix arpents d'ici, ben proche. – Et ensuite?. – Ensuite, aux concessions, à une bonne douzaine de milles, peut-être quinze. C'est le chemin du Portage. – Et d'ou vient ce nom du Portage? – Parce que c'est par ici qu'on portageait pour se rendre au lac. J'en ai ben vu passer sur ce chemin des hommes chargé de paquets, du temps de ma jeunesse, allez. Aujourd'hui, on a la machine. Dans le temps on faisait marcher ses jambes. Moi qui vous parle, quand j'étais enfant je faisais quatre.

Les mots du Portage no 4

mille à pied pour aller à l'école. Si les jeunes d'aujourd'hui en faisaient autant, elle se porterait mieux. – Vous avez une bien belle ferme ici. Les récoltes sont bonnes? – La terre est pas pire, faisait marcher ses jambes. Moi qui vous parle, quand j'étais enfant je faisais quatre mille à pied pour aller à l'école. Si les jeunes d'aujourd'hui en faisaient autant, elle se porterait mieux. – Vous avez une bien belle ferme ici. Les récoltes sont bonnes? – La terre est pas pire, mais pour dire qu'on a eu une bonne année, ah non, ça, pour sûr, l'année a pas été bonne. C'est quasiment pas croyable le peu de foin qu'on a coupé et on a pas encore fini de le rentrer. On sera obligé d'en acheter, pour sûr, hormis qu'on vende nos bestiaux. Si on en a assez, ça va être tout juste. – Vos pommes de terre paraissent bien belles. – Les patates? Oui, mais faut pas s'y fier. Elles peuvent encore pourrir en terre. Faudrait du temps sec. – Mais votre jardin paraît superbe. – Oui mais les bibittes et les vers ont mangé plus de légumes que nous autres cet été. C'est effrayant ce qu'il faut se battre pour avoir quelque chose. – Mais cette avoine, elle est magnifique. J'ai rarement vu un champ aussi beau. «C'est à vous j'espère?». Ici la bonne vieille fait une pause, regardant longuement par la fenêtre le champ d'avoine agité par la brise. « Oui, dit-elle, c'est à nous autres » Mais on a ben failli n'pas n'avoir. Il a tant gelé et tant mouillé ce printemps qu'on a ben cru qu'elle ne germerait pas.

« On a ben failli n'pas n'avoir ». Mot délicieux qui résumait éloquemment toutes les tranches éprouvées au sujet de la récolte à venir. Sans doute la bonne vieille avait-elle un peu chargé le tableau pour que cet homme de la ville ne s'imaginât pas, dans son ignorance, qu'il suffit du « Geste auguste du semeur » pour produire une moisson mais ce dernier cri était sincère. Que de fois, au cours du printemps, on s'était penché sur cette avoine naissante pour voir si elle réussirait à percer la terre, durcie par les gelées ou détrempée par les pluies! Que de soucis on avait eu avant de la voir étaler sa verdure vigoureuse au pied de la butte! Je songeais à ces vers de Louis Mercier sur le blé qui lève :

Dès le sein de la terre, il peine à grand effort
Pour soulever le poids de la glèbe profonde
Pour affranchir de l'ombre et sauver de la mort
Le germe qui mettra les clairs épis au monde
Et lorsque, délivré des ténèbres, vainqueur
De la corruption de sa propre semence,
Il naît, portant déjà dans sa frêle vigueur
L'invisible fardeau d'une grande espérance
Que de combats encore et combien de tourments
Il faudra que le blé, né de la veille, endure.....
Vingt fléaux obstinés assaillent à la fois
Le brin d'herbe sacré qui commence de vibrer

C.E. Mortureux,
Vice-President,
Canadian amateur Ski
Association,
Perennial President,
Ottawa Ski Club.



J'ai pris congé de la bonne vieille en exprimant l'espoir que sa belle récolte d'avoine serait engrangée sans autres incidents, et je repris la route du Portage, cette fois dans la direction du village. Et je méditais, chemin faisant, sur cette « plainte éternelle du paysan ». Cette plainte, qui monte inlassablement vers le ciel depuis l'aube des temps, est-elle justifiée? Je me garderais bien, moi profane, de me prononcer sur ce point. Nombreux certes sont les griefs du laboureur. Que de risques dans sa vie! Si des machines ont allégé ses rudes labeurs, si la radio a mis fin à sa solitude, s'il est un peu mieux payé pour ses produits qu'autrefois, s'il n'est plus taillable et corvéable à merci, il n'en est pas moins, comme toujours sujet aux caprices des éléments et aux fléaux qui peuvent en quelques instants anéantir l'espoir d'une moisson. S'il est maître de sa terre, il ne l'est point de son temps. Pour lui, point de vacances payées, ni de longs repos. Les citadins qui comparent la paix et l'air embaumé des champs à l'atmosphère tapageuse et empestée des agglomérations urbaines, envient son sort, mais seraient-ils prêts, ces gens des villes, à partager ses travaux, ses soucis et ses peines?

Et pourtant cette lutte incessante n'est-elle pas la rançon du bonheur sur cette terre ou ce que l'on acquiert sans effort ne vaut pas la peine d'être acquis? Le cultivateur possède un bien inestimable, l'indépendance; il ne doit de comptes à personne. Son occupation, la seule indispensable, est aussi la plus intéressante de toute parce qu'elle crée la vie. Non. Virgile n'a pas menti en disant que l'homme des champs serait trop heureux s'il connaissait son bonheur. Trop souvent, hélas, il n'en connaît le prix qu'après avoir troqué la liberté virile et saine de la glèbe pour la servitude dégradante des villes.

Source : C.E. MORTUREUX, (Article de journal, 1946) Journal non identifié.

Lise Pelletier, Inf, M. Sc

Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour s'entendre... »

Services en milieu de travail

Services aux personnes et groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication consciente

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Le bonheur : Tome 2 Qu'est-ce que c'est?...

Des centaines de chercheurs partout dans le monde se sont penchés sur cette question. Car être heureux, c'est ce que recherche la majorité des gens tout le long de leur vie. Le bonheur, c'est le talent de pouvoir apprécier les bonnes choses qui se présentent à nous au quotidien : la vie avec nos proches, la beauté de la nature, la confiance dans la bonne volonté des humains, l'espoir que la vie sera généreuse. Le bonheur peut se traduire par l'exaltation, la joie débordante, mais aussi par le calme et la sérénité.

Un préalable est nécessaire toutefois : avoir l'intérêt et l'ouverture pour ressentir la joie. D'où viennent ces dispositions? Selon le professeur Sonja Lyubomirsky :

- 50% de notre niveau naturel de bonheur est déterminé génétiquement. Toutefois une personne qui consent à faire les efforts nécessaires peut augmenter le potentiel de bonheur attribué à sa naissance.

- 10% est lié aux circonstances de notre vie, sur lesquelles nous n'avons pas toujours de pouvoir.

- 40% dépend de nous. Rester heureux demande des ajustements permanents qui impliquent des efforts et engagements quotidiens, comme c'est le cas pour garder la forme physique.

Selon le psychologue Guy Corneau, qui a vécu de graves problèmes de santé, le bonheur ne dépend pas de conditions extérieures à nous. Il dit que nous avons le pouvoir de modifier nos états d'âme, parce que la joie est déjà en nous. C'est à nous de l'accueillir et de la vivre pleinement.

Voici un événement qui m'a procuré beaucoup de joie : apercevoir près de l'eau, par un bel après-midi, un groupe d'oiseaux en migration : 6 pluviers argentés, 26 pluviers semipalmés et 6 bécasseaux semipalmés. Qu'ils étaient beaux!

Vos commentaires sont bienvenus!

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC.

Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke.

Téléphone : 418-862-1850,

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca,

Site : www.lisepelletier.ca

BIBLIOPassion

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Cours de conversation anglaise Traduction



Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE

20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022

siml006@videotron.ca



SERVICE INTER-AGENCES

IMMEUBLES

GLMC
INC

Agence immobilière

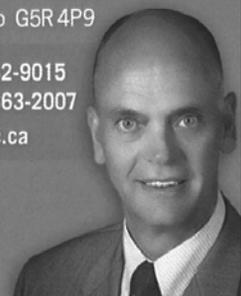
103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015

Cellulaire: 418 863-2007

dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu!

CONTENEUR PERREAU GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, propriétaire

Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Novembre 2011						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre 2011						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

- 18 novembre, vendredi fous fous fous
- 2 décembre, date de tombée du journal
- 5 décembre, séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports
- 14 décembre, séance spéciale d'adoption de budget
- 14 décembre, dîner de Noël de l'Envol des aînés à la salle Gilles-Moreau, 200, côte de la Mer
- 23 décembre au 2 janvier inclusivement, bureau fermé, congé des Fêtes.

